



DEMANDE D'AGRÈMENT DES TRANSFORMATEURS

**AU TITRE DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION, DE L'AIDE À LA COMMERCIALISATION LOCALE
DES PRODUCTIONS LOCALES, ET DE L'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE SOUTIEN À LA CONSOMMATION DANS LE CADRE
DE LA RESTAURATION HORS FOYER**

Dénomination du transformateur :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET:

Afin d'obtenir l'agrément de ma demande, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la présente circulaire concernant :

- l'aide à la transformation des produits de diversification végétale ⁽¹⁾
- l'aide à la commercialisation locale des productions locales ⁽¹⁾
- l'aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer⁽¹⁾

Je soussigné(e), ... déclare que la société :

- dispose d'équipements de transformation de produits de diversification végétale en bon état de fonctionnement et aux normes en vigueur ;
- ne demande l'aide que sur les produits transformés localement et issus de produits locaux ;
- approvisionne exclusivement la région de production (Réunion d'une part ; Antilles françaises, y compris Saint Martin, et Guyane d'autre part) avec des produits bénéficiant des aides instaurées au titre de la commercialisation locale des productions locales ⁽¹⁾ ;
- destine exclusivement à la consommation locale mes productions élaborées à partir des produits bénéficiant de l'aide forfaitaire au soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer⁽¹⁾ ;
- dispose d'une organisation et de procédures comptables permettant le contrôle de l'exécution des contrats de commercialisation / d'approvisionnement conclus dans le cadre de l'aide objet de la présente demande d'agrément, et d'une comptabilité permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide ;
- communiquera à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative relative à l'application de ces mesures et à l'exécution des contrats de commercialisation / d'approvisionnement ;
- facilitera tous les contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements,
- est informé(e) qu'à compter de 2013, et sans que cette disposition n'ait d'effet rétroactif, son agrément sera retiré si elle ne sollicite pas d'aide POSEI pendant 3 campagnes consécutives.

A....., le.....

Le transformateur (signature du représentant légal et cachet)

⁽¹⁾ Barrer la mention inutile

A....., le

Agrément : accepté – refusé (barrer la mention inutile)

Date d'arrivée à la DAAF :

Date de transmission à l'ODEADOM :

Le Directeur / la Directrice de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (signature et cachet de la DAAF)